



# **LIGUE D'AUVERGNE D'ESCRIME**

## Correspondance

à adresser à : Gérard DULIN  
23 RUE J.PH. RAMEAU  
63800 COURNON  
☎/Fax 04.73.77.75.83  
[gdulin@wanadoo.fr](mailto:gdulin@wanadoo.fr)

COURNON LE 10 JUIN 2011

## **COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR DU 06 JUIN 2011 A ISSOIRE**

### ■ **CLUBS Présents :**

- ISSOIRE (Me. JACQUET) - CHAMPEIX (Mme. BELLANGER, Me. BELLANGER) – STADE CLERMONTOIS (Mme. ESNAULT – M. CHOY, Me. MIR) – MONTLUCON (MM. JULIEN, LACROIX, Me. NOIRET) – MOULINS (Mme PONCET - M.TAUSSAT) – VICHY (M. GUILLOT – MAITRE CHEVALIER) – VOLVIC (Mme. VANNEREAU, M. VANNEREAU, Me. RUDEL) – VILLEFRANCHE / ALLIER (M. FERRANDON) – ORCET (M.BIDEUX)

### ■ **Membres des Comites départementaux :**

- ALLIER (M. JULIEN)

### • **Membres du Comité directeur :**

- Mme. ESNAULT – Mme. VANNEREAU – M. CHOY - M. FERRANDON – M. GUILLOT - M.MOLLE – M.PITOT – Me BELLANGER - M. DULIN –

- **Excusés.** Mme CHEYROUSE – M. FREYSSINIER A. - Me. FREYSSINIER – M. MALLIET  
Me HERVE

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du comité directeur du 21 février 2011.
  
- **REGLEMENT CLASSEMENT REGIONAUX**
  - ❖ Après les modifications introduites le 21/2 et approbation du comité de ce jour le règlement sera joint au compte-rendu et mis sur le site de la ligue.
  - ❖ Pour la catégorie MINIMES, des compétitions de référence ont été choisies :
    - C.E.P. pour le fleuret
    - COLMAR pour l'épée ou RAMONVILLE (prise en compte du classement sur le meilleur résultat)
    - on attend que Me. FREYSSINIER, responsable du sabre sur la ligue veuille bien nous désigner une compétition si cela est possible.
    -
  
- **ORGANISATION DES COMPETITIONS**
  - ❖ Après mise à jour suite au comité du 21/2 et approbation du comité de ce jour, il sera joint au compte rendu et mis sur le site de la ligue.
  
- **COMMISSION D'ARMES**
  - ❖ M. PENET attend toujours les éventuelles inscriptions pour prendre le bus qui doit se rendre à PARIS pour la fête des jeunes.
  - ❖ Deux nouveaux imprimés sont sur le site de la ligue :
    - un pour donner les résultats des tireurs dans une autre région que la notre, ne pas oublier de donner le nombre de participants à l'épreuve sinon le responsable des classements ne pourra pas utiliser ces résultats, document à envoyer au responsable de l'arme.
    - ainsi qu'un pour nous signaler les arbitres ayant officié dans les mêmes conditions, document à retourner au responsable de la commission d'arbitrage régional.
  
- **COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE**
  - **Nouveau règlement d'arbitrage régional**
    - ❖ Demande du club de MONTLUCON pour autoriser lors des Championnat de ligue seniors et vétérans, si possible autoriser, si indispensable, un tireur-arbitre exceptionnellement.
    - ❖ Le paragraphe 7-3 sera modifié ainsi que le 8-2 Vote 8 pour 2 contre
    - ❖ Me JACQUET va mettre à jour le projet.
    - ❖ Q.C.M. de l'arbitrage se passera, si possible, dans chaque département le même jour à la même heure :
      - Soit le 25 juin 2011 à 14H30 pour l'examen départemental
      - Pour le département du PUY DE DOME celui-ci se déroulera au C.R.O.S, 43 rue de BLANZAT CLERMONT.
      - Q.C.M. régionaux à 15 h 30 à la même adresse, les dérives constatées les années précédentes dans certains départements ayant conduit le président de ligue à revenir à un examen régional unique pour la JNA de juin.
      - Pour la JNA du 24/9/2011 les QCM régionaux seront de nouveau organisés par les membres de la CRA référents dans leur département. Décision du comité votée à l'unanimité, l'attention de tous étant attirée sur le respect de la réglementation fédérale en cours, la présence d'un second membre de la CRA pouvant être envisagée.

- ❖ Pour les tournois, challenge organisés par les clubs, c'est le club organisateur qui fera la gestion des arbitres pour sa compétition avec l'aide de Me JACQUET si besoin est, ainsi que du responsable de sa commission départementale d'arbitrage.
- ❖ Pour la saison prochaine la ligue abandonne le système mutualisé actuel, seuls seront pris en compte l'arbitrage des championnats de ligue et l'épreuve horizon 2016 ligue. Le trésorier attire l'attention de tous sur le fait que ce qui avait été fait pour aider les petits clubs se traduisait dans les faits par l'effet inverse et conduisait à des dépenses exagérées pour la ligue. Les organisateurs seront donc libre de rémunérer qui ils veulent et en aussi grand nombre qu'ils le souhaitent.
- ❖ Les feuilles d'arbitrage seront modifiées et devront continuer à être renvoyées comme précédemment pour la gestion des arbitres en particulier.
- ❖ Les formations pour l'arbitrage seront gratuites pour les personnes en formation.

## • COMMISSION DES EDUCATEURS

❖ Suite à la démission de Me. HERVE Jean Paul, après la réunion de la commission du 23 mai 2011 Me. MIR Roger sera le responsable de cette commission la saison prochaine.

❖ Le président précise qu'il a apporté une réponse personnelle sur certains points que soulevait Me HERVE, questions dont certaines n'avaient pas lieu d'être l'information étant disponible à tous, mais qu'il ne tient pas par ailleurs à prendre partie publiquement sur des problèmes de personnes.

❖ Les initiateurs, moniteurs et prévôts doivent présenter leurs dossiers pour obtenir les équivalences, quelques cas litigieux devront être traités par la commission, si nécessaire la ligue prendra en charge certains stagiaires qui n'auraient pas eu la formation adéquate et devraient compléter celle-ci. Les anciens diplômés restant toujours valables dans leurs fonctions mais ne permettent pas d'évoluer dans la nouvelle organisation.

## • C.N.D.S. - CONVENTION REGIONALE

- ❖ Seules certains clubs recevront une subvention de la jeunesse et des sports cette année, les sommes attribuées ayant été réduites, suite au prélèvement de 20 % décidé pour le soutien aux emplois et l'influence du minimum de 750 €.
- ❖ La ligue ne connaît encore pas le montant du CNDS 2011 qui lui sera accordé ; le montant attribué pour le fonctionnement de l'ETR en particulier dont dépend le nombre de jours de stages envisageable pour l'année en cours.
- ❖ La convention régionale a été reconduite après fourniture des justificatifs des dépenses 2010.

## • H 2016

- ❖ Pas d'équipe féminine au sabre
- ❖ Difficultés pour la désignation des arbitres demandés par la CRA

## • A.G. F.F.E.

Les modifications de la vie fédérale proposées ont été adoptées et votées en A.G.

## • REUNION DE ZONE

- ❖ Le calendrier international n'est encore pas défini, donc aucune date n'est fixée à ce jour.
- ❖ Le SESC organisera la première zone fleuret minime

- **CALENDRIER 2011 / 2012**

- ❖ Nous attendrons, voir ci-dessus.

- **POINT DU TRESORIER**

- ❖ Le trésorier distribue aux présents une situation financière à ce jour ainsi qu'un document récapitulatif du nombre de licenciés sur la ligue et par club.

- **DEFINITION DU POSTE DE Me. BELLANGER**

- ❖ Le poste de Me. BELLANGER doit se nommer désormais « RELAI TECHNIQUE ». L'appellation CTS étant réservée aux conseillers officiels employés de la jeunesse et sports.
- ❖ Me. BELLANGER s'occupera essentiellement des stages de perfectionnement et assurera les tâches que le président de ligue lui confiera. Il assurera un rôle de liaison entre les différentes commissions techniques.
- ❖ La commission des éducateurs et la commission d'arbitrage seront gérées par leur président. La formation des arbitres régionaux étant assurée par la CRA.

- **QUESTIONS DIVERSES.**

- ❖ La ligue participe aux déplacements des cadets et juniors pour les championnats de France. La liste des bénéficiaires pour 2011 est portée à la connaissance des présents. Le président précise que la contribution du Conseil Régional ne concerne que les cadets-minimes et que la participation pour les juniors est prise en charge entièrement par la ligue.
- ❖ Grâce aux recherches de Mme et M. VANNEREAU, le sponsoring permet cette saison aux tireurs de la fête des jeunes d'avoir un sweet aux couleurs de l'Auvergne, le surplus récolté permettra de diminuer les frais d'hébergement des tireurs, nous les remercions vivement.
- ❖ Une nouvelle fois, le club de VOLVIC demande si un rassemblement de cadets et juniors au fleuret tous les 15 jours serait envisageable moyennant une aide de la ligue pour indemniser les maîtres d'armes qui participeraient. Le président rappelle que seules les actions « ligue » en direction de tous peuvent être envisagées, il ne saurait être question que la ligue finance des actions particulières dans chaque département, ceci est du domaine des comités départementaux.
- ❖ Réponse du président OK pour les rassemblements, mais NON pour l'indemnisation des maîtres d'armes, l'attribution du CNDS pour le fonctionnement de l'ETR ne couvre déjà pas les dépenses de la ligue pour les différents stages.
- ❖ Une formation au nouveau logiciel de gestion des compétitions est proposée les 1<sup>er</sup> et 2/7/2011 par la FFE, un appel sera fait à tous. Celui qui suivra cette formation devra s'engager à faire des formations auprès de tous les clubs.
- ❖ L'IFFE demande un prévisionnel des formations régionales, la commission régionale des éducateurs doit en tenir compte dans ses prévisions.
- ❖ Le 10 septembre 2011, les maîtres d'armes et les diplômés fédéraux responsables de club sont invités au C.R.O.S pour une réunion avec Me.SIRVEN de la F.F.E, concernant les formations et les nouveaux diplômes, une convocation leur sera envoyée, leurs frais étant pris en charge par la ligue (le co-voiturage n'étant pas interdit).

Hors réunion : le prochain comité directeur est programmé pour le 5/9/2011

Le secrétaire

Le Président

